

**BULLETIN
COMMUNAUTAIRE
OCTOBRE 2014**



**TERRE CRÉATIVE
& SOLIDAIRE**

www.sicoval.fr

SOMMAIRE

I – DECISIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 OCTOBRE 2014 :

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE 2014 N°1 avec reprise des résultats 2013	p. 4
Les autorisations de programmes 2014 - Décision modificative N°1 (actualisation) .	p. 17
Amortissement des immobilisations	p. 18
Affectation du résultat 2013.....	p. 20
Participation des budgets annexes aux frais de gestion 2013.....	p. 24

RESSOURCES HUMAINES

Création de 2 postes d'apprentis au service espaces Naturels et Paysagers	p. 27
---	-------

ADMINISTRATION GENERALE

Règlement intérieur de la Communauté d'agglomération du Sicoval	p. 29
---	-------

FINANCES

TITRE DECISION MODIFICATIVE 2014 N°1 avec reprise des résultats 2013

N° DELIBERATION 2014-10-05

REDACTEUR DAF

DATE CONSEIL 6 octobre 2014

DATE PREFECTURE **30 octobre 2014**

VISAS

DECISION

L'équilibre du budget primitif 2014 adopté fin avril dernier a été obtenu notamment par un ajustement du niveau des dépenses de fonctionnement pour faire face à l'effet de ciseau constaté entre charges et produits, situation accentuée par les premières incidences de la baisse de la DGF communautaire.

C'est dans ce contexte que les services ont travaillé depuis cet été aux ajustements budgétaires avec pour objectif de contenir les besoins aux contraintes financières.

Il est à noter que le taux de consommation des crédits à fin août concernant les charges à caractères général (chapitre 011) sur le budget principal était déjà à 76%, chapitre 011 qui a fait l'objet d'ajustements techniques pour équilibrer le budget primitif 2014.

La présente décision modificative impacte essentiellement la section de fonctionnement et tient compte dans ce cadre :

- de la reprise des résultats constatés lors de l'adoption du compte administratif 2013 en juillet dernier ;
- des besoins supplémentaires et de corrections budgétaires complémentaires diverses ;
- de l'intégration de la répartition actualisée des frais de gestion refacturés du budget principal vers les autres budgets du Sicoval ;
- de l'ajustement des AP/CP.

LE BUDGET PRINCIPAL

Pour rappel, le résultat reporté du budget principal du Sicoval suite au compte administratif 2013 est le suivant :

(002 RF) - Excédent de fonctionnement reporté	3 213 211,43
(001 DI) - Déficit d'investissement reporté	1 888 258,81
TOTAL	1 324 952,62

L'ensemble des mouvements comptables de cette DM avec la reprise des résultats 2013 se traduit globalement pour le budget principal par un ajustement de l'autofinancement prévisionnel (c'est-à-dire le virement à la section d'investissement) de 2 915 280 € et une diminution de l'emprunt d'équilibre de 1 063 025 €. Après cette DM, le virement à la section d'investissement est de 3 217 955 € et l'emprunt d'équilibre de 8 203 077 €.

La conjonction des principaux mouvements (y compris les opérations pour ordre) et des ajustements correspondant à des corrections diverses conduit en fait à ponctionner budgétairement le résultat de fonctionnement reporté de 297 931 €.

	BP 2014	DM1 2014	TOTAL
reprise du résultat en fonctionnement		3 213 211 €	
autofinancement	302 675 €	2 915 280 €	3 217 955 €
emprunt d'équilibre	9 266 102 €	-1 063 025 €	8 203 077 €
<i>dont voirie</i>	<i>1 698 612 €</i>	<i>1 688 683 €</i>	<i>3 387 295 €</i>

Refacturation des frais de gestion

Les frais de gestion de l'année 2013 s'élèvent à 6 589 049 €, ils sont pour une part à refacturer aux budgets annexes et au CIAS (57% restent à la charge du budget principal du Sicoval, l'année dernière 57,4% de 5 423 645 €).

La proposition retenue dans le cadre de la construction de l'équilibre budgétaire de la Décision Modificative correspond à la ventilation de ces frais sur les dépenses réelles de fonctionnement, afin d'asseoir la répartition sur une clé stable d'une année sur l'autre. L'impact net en DM correspond à un ajustement de recette pour le budget principal de 805 199 €.

Subvention complémentaire au CIAS

Dans le cadre du développement, le CIAS a obtenu un avenant à la convention du CEJ (contrat enfance jeunesse) correspondant à une recette budgétaire supplémentaire pour le CIAS de 600 800 € (dont 163 084 € au titre de 2013).

D'un autre côté, les besoins en ajustements divers et en prévision de masse salariale (pour rappel les agents du Sicoval sont mis à disposition du CIAS) correspondent à un besoin de crédits supplémentaires de 1 191 725 €.

Une subvention complémentaire au budget du CIAS est donc prévue à hauteur de 590 925 € portant ainsi la subvention prévisionnelle 2014 à 10 073 133 €.

Le besoin en dépenses du chapitre 012 pour le CIAS se décompose comme suit :

- 400 K€ d' écart de prévision sur le besoin global anticipé dans le cadre d'une volonté de maîtrise de la masse salariale. Anticipation sur la base du réalisé 2013 qui n'a pu être tenue du fait de la visibilité encore réduite au compte administratif 2013 : pas de vision globale en année pleine sur toutes les structures.
- 296 K€ correspondant à 174 K€ pour les remplaçants et saisonniers, effet indirect de l'harmonisation des conditions de travail et d'une politique de formation en respect avec la réglementation des métiers du CIAS mais aussi des maladies relatives à la pénibilité sur certains postes... 122 K€ de compléments pour le budget du SAD (service d'aides à domicile).
- 147 K€ pour l' ajustement technique des conditions de rémunérations particulières des assistantes maternelles des crèches familiales, 73 K€ de compléments pour le SSIAD (soins infirmiers) et 95 K€ pour les assurances et la prévision des titres restaurants.

En matière de ressources humaines, par ailleurs, il est à noter un changement d'imputation de 103 000 € entre les chapitres 012 (-103 000 €) et 65 (+103 000 €) pour le PLIE.

Principales autres corrections budgétaires complémentaires

La totalité des ajustements budgétaires des directions D.AUH, D.EE, D.SAT, D. communication correspond à un quasi équilibre à savoir en dépenses (chapitres 011 et 65) à une diminution des crédits de 8 K€ et en recettes (chapitres 70 et 74) à une baisse de 9 K€.

Pour la D.EP, 82 K€ sont inscrits en dépenses (au titre des charges à caractère général) des compléments pour régularisations de charges (41 K€ sur le bâtiment Pyrène), l'énergie, l'ajustement des contrats de prestations de services et des compléments divers. 18 K€ doivent être inscrits au chapitre 65 pour la participation au Syndicat de l'Hers (7 K€) et 11 K€ pour des régularisations sur des engagements déjà pris. 25 K€ de recettes complémentaires sont attendues.

Les autres enveloppes de crédits sont centralisées sur la D.AF.

On note principalement pour la fiscalité 103 K€ en dépenses qui comprennent 51 K€ suite à la notification définitive du FPIC pour 2014 et 52 K€ pour la quote-part à la charge du Sicoval du dégrèvement de CFE au bénéfice des auto-entrepreneurs. En recettes fiscales sont comptabilisés à la DM 107 K€ de rôles supplémentaires, 79 K€ de rôles complémentaires au titre des taxes foncières et 52 K€ de CFE.

Les frais financiers sont ajustés de 157 K€ dont 147 K€ pour les lignes de trésorerie et la fin du contrat revolving.

Au titre des charges à caractère général, 137 K€ de dépenses supplémentaires sont inscrites dont 88 K€ suite au changement d'opérateur téléphonique en 2013, et des compléments pour les contrats de maintenance (15 K€), les fournitures (26 K€) et les assurances (5 K€).

La prévision du chapitre 74 est ajustée pour enregistrer une augmentation de recettes de 38 K€ afin de tenir compte de la DGF notifiée.

76 K€ sont ajoutés au titre des recettes exceptionnelles suite à des remboursements de sinistres.

Les autres dépenses sur le budget principal du Sicoval qui sont ajustées correspondent à 62 K€ pour le marché de la crèche Innomomes et 67 K€ au titre de 2013 et 2014 pour le Snaesco (syndicat employeur des acteurs du lien social et familial).

en €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 281 808,12	0,00	272 089,00	8 553 897,12
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	23 805 640,00	-	1 155 000,00	24 960 640,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	14 828 811,00	-	102 308,00	14 931 119,00
05	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	15 202 830,00	0,00	735 008,28	15 937 838,28
Total des dépenses de gestion courante		70 331 395,15	0,00	2 246 384,28	72 577 779,43
06	CHARGES FINANCIERES	581 774,24	-	157 278,07	739 052,31
07	CHARGES EXCEPTIONNELLES	182 281,18	0,00	235 040,44	417 321,62
08	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	-	-	-	-
022	DEFENSES IMPREVUES	-	-	-	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement		71 105 430,58	0,00	2 639 802,79	73 745 233,37
022	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	302 674,82	-	2 815 278,73	3 117 953,55
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 674 000,00	-	21 000,00	1 695 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 976 674,82	-	2 836 278,73	4 812 953,55
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REFORTE	-	-	-	-
TOTAL		73 082 105,40	0,00	5 534 014,52	78 616 119,92
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chap	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
012	ATTENUATIONS DE CHARGES	2 037 580,00	-	-	2 037 580,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	-	-	182,00	182,00
PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES					
70	DIVERSES	21 885 151,40	-	1 868 445,85	23 753 597,25
72	IMFOTS ET TAXES	26 325 885,00	-	222 225,00	26 548 110,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	11 837 178,00	-	28 154,00	11 865 332,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	435 538,00	-	-	435 538,00
Total des recettes de gestion courante		72 571 331,40	-	2 220 986,85	74 792 318,25
76	PRODUITS FINANCIERS	5 878,00	-	34,00	5 912,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	41 000,00	-	75 858,24	116 858,24
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	-	-	-
Total des recettes réelles de fonctionnement		72 618 309,40	-	2 296 880,09	74 915 189,49
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	483 796,00	-	22 823,00	506 619,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		483 796,00	-	23 823,00	507 619,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REFORTE	-	-	3 212 211,43	3 212 211,43
TOTAL		73 082 105,40	-	5 534 014,52	78 616 119,92

En investissement la baisse des prévisions en dépenses et en recettes correspond aux ajustements budgétaires de la D.EP et de la D.AUH principalement sur la compétence aide à la pierre, voirie (dont ajustement technique du contrat revolving) et à des reports.

Dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements, les AP/CP devront être revues pour 2015.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	882 250,00	89 608,19	- 21 000,00	1 028 958,19
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	2 852 290,00	428 250,00	- 160 000,00	2 822 590,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 122 656,32	575 264,45	- 2 122 412,00	10 575 508,78
22	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 840 558,00	2 085 804,51	-	4 026 362,51
Total des dépenses d'équipement		17 698 744,32	3 168 929,14	- 2 303 412,00	18 564 262,47
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	-	-	-
12	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT VERSEES	-	-	989 481,00	989 481,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 445 072,00	-	- 2 000 000,00	4 445 072,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	-	-	-	-
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	88 002,17	-	- 15 000,00	73 002,17
Total des dépenses financières		7 533 072,17	-	- 2 126 509,00	5 406 566,17
491	Total des opérations pour compte de tiers	500 000,00	-	-	500 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		25 731 820,50	3 168 929,14	- 4 429 921,00	24 470 828,64
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	482 796,00	-	22 923,00	457 719,00
041	OPERATION PATRIMONIALES	-	-	-	-
Total des dépenses d'ordre d'investissement		482 796,00	-	22 923,00	487 719,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	1 989 259,91	1 989 259,91
TOTAL		26 195 616,50	3 168 929,14	- 2 517 739,19	26 846 806,45

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
12	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	5 755 270,00	4 189 809,80	- 4 281 180,00	5 574 999,80
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	15 285 101,68	1 152 458,12	- 5 216 489,18	11 202 070,62
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	-	-	-	-
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	5 257,00	5 257,00
22	IMMOBILISATIONS EN COURS	8 800,00	-	-	8 800,00
Total des recettes d'équipement		21 029 271,68	5 353 267,93	- 9 592 406,19	16 790 133,42
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 525 821,00	1 585 371,33	-	4 222 202,33
1069	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	-	-	-	-
108	Autres subv. d'investissement non transférées	-	-	-	-
024	PRODUITS DES CESSIONS	-	-	-	-
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	-	-	-	-
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	82 798,00	-	15 180,00	79 918,00
Total des recettes financières		2 608 619,00	1 696 371,33	16 180,00	4 402 221,33
492	Total des opérations pour compte de tiers	500 000,00	282 555,15	-	792 555,15
Total des recettes réelles d'investissement		24 218 941,68	7 333 204,41	- 9 576 226,19	21 975 919,90
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	302 574,82	-	2 515 278,72	3 217 854,55
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 674 000,00	-	- 21 069,00	1 652 932,00
041	OPERATION PATRIMONIALES	-	-	-	-
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 976 674,82	-	2 894 211,73	4 870 886,55
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		26 195 616,50	7 333 204,41	- 6 682 014,46	26 846 806,45

LES BUDGETS ANNEXES

L'impact principal de la Décision Modificative sur les budgets annexes correspond à la révision des frais de gestion selon la clé proposée (au prorata des dépenses réelles de fonctionnement) sur le chapitre 011.

Les autres ajustements sont des corrections techniques en fonction des réalisations à ce jour et des écarts constatés avec la prévision initiale.

Le budget Pépinières

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 691 671,66	-	15 762,00	1 675 909,66
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	560 344,00	-	20 000,00	580 344,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	42 876,00	-	10 000,00	32 876,00
Total des dépenses de gestion courante		2 294 891,66	-	5 762,00	2 289 129,66
66	CHARGES FINANCIERES	136 426,29	-	-	136 426,29
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	56 189,41	56 189,41
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 431 317,95	-	50 427,41	2 481 745,36
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	302 500,00	-	136,00	302 364,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		302 500,00	-	136,00	302 364,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		2 733 817,95	-	50 291,41	2 784 109,36

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	13 161,00	-	8 500,00	21 661,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	27 000,00	-	7 000,00	20 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 556 276,95	-	48 036,41	2 604 313,36
Total des recettes de gestion courante		2 596 437,95	-	49 536,41	2 645 974,36
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	755,00	755,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 596 437,95	-	50 291,41	2 646 729,36
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	137 380,00	-	-	137 380,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		137 380,00	-	-	137 380,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		2 733 817,95	-	50 291,41	2 784 109,36

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 100,00	1 515,00	2 100,00	8 515,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	722 500,00	2 396 142,19	300 399,15	2 818 243,04
Total des dépenses d'équipement		731 600,00	2 397 657,19	302 499,15	2 826 758,04
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	309 108,00	-	-	309 108,00
Total des dépenses financières		309 108,00	-	-	309 108,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers	-	-	-	-
Total des dépenses réelles d'investissement		1 040 708,00	2 397 657,19	302 499,15	3 135 866,04
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	137 380,00	-	-	137 380,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		137 380,00	-	-	137 380,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		1 178 088,00	2 397 657,19	302 499,15	3 273 246,04

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	600 000,00	-	-	600 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	275 588,00	-	244 546,00	31 042,00
Total des recettes réelles d'investissement		875 588,00	-	244 546,00	631 042,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	302 500,00	-	136,00	302 364,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		302 500,00	-	136,00	302 364,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	2 339 840,04	2 339 840,04
TOTAL		1 178 088,00	-	2 095 158,04	3 273 246,04

La diminution des crédits en dépense d'investissement correspond à des reports de travaux et des retards d'aménagements sur les pépinières et le Périscope.

Le budget ZAC

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 987 864,00	-	267 202,00	13 255 066,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 350 977,00	-	-	1 350 977,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 186,00	-	-	17 186,00
Total des dépenses de gestion courante		14 356 027,00	-	267 202,00	14 623 229,00
66	CHARGES FINANCIERES	665 101,75	-	19 976,62	685 078,37
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	136 000,00	-	-	136 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 157 128,75	-	287 178,62	15 444 307,37
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	23 303 263,94	-	-	23 303 263,94
043	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	665 101,75	-	-	665 101,75
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		23 968 365,69	-	-	23 968 365,69
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		39 125 494,44	-	287 178,62	39 412 673,06

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	33 402,00	-	-	33 402,00
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES				
70	DIVERSES	11 287 886,00	-	-	11 287 886,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 141,00	-	-	3 141,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	63 982,35	-	-	63 982,35
Total des recettes de gestion courante		11 388 411,35	-	-	11 388 411,35
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	263 220,62	-	-	263 220,62
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 651 631,97	-	-	11 651 631,97
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 808 760,72	-	287 178,62	27 095 939,34
043	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	665 101,75	-	-	665 101,75
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		27 473 862,47	-	287 178,62	27 761 041,09
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		39 125 494,44	-	287 178,62	39 412 673,06

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 593 500,00	-	1 000,00	1 594 500,00
Total des dépenses financières		1 593 500,00	-	1 000,00	1 594 500,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers	-	-	-	-
Total des dépenses réelles d'investissement		1 593 500,00	-	1 000,00	1 594 500,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 808 760,72	-	287 178,62	27 095 939,34
Total des dépenses d'ordre d'investissement		26 808 760,72	-	287 178,62	27 095 939,34
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		28 402 260,72	-	288 178,62	28 690 439,34

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 098 996,78	-	13 716,52	5 085 280,26
Total des recettes réelles d'investissement		5 098 996,78	-	13 716,52	5 085 280,26
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	23 303 263,94	-	-	23 303 263,94
Total des recettes d'ordre d'investissement		23 303 263,94	-	-	23 303 263,94
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	301 895,14	301 895,14
TOTAL		28 402 260,72	-	288 178,62	28 690 439,34

Le budget BAIE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	124 148,00	-	22 297,00	101 851,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	431 983,00	-	20 000,00	451 983,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 122,00	-	-	6 122,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		562 253,00	-	2 297,00	559 956,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 600,00	-	54,00	12 546,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		12 600,00	-	54,00	12 546,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		574 853,00	-	2 351,00	572 502,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	27 962,00	-	5 000,00	22 962,00
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES				
70	DIVERSES	110 000,00	-	-	110 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	436 891,00	-	2 649,00	439 540,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		574 853,00	-	2 351,00	572 502,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	-	-	-	-
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		-	-	-	-
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		574 853,00	-	2 351,00	572 502,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 074,00	6 352,62	162,29	20 588,91
Total des dépenses réelles d'investissement		14 074,00	6 352,62	162,29	20 588,91
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	-	-	-	-
Total des dépenses d'ordre d'investissement		-	-	-	-
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		14 074,00	6 352,62	162,29	20 588,91

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 474,00	-	-	1 474,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 474,00	-	-	1 474,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 600,00	-	54,00	12 546,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		12 600,00	-	54,00	12 546,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	6 568,91	6 568,91
TOTAL		14 074,00	-	6 514,91	20 588,91

Le budget Centre des Congrès

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	273 756,00	-	43 929,00	229 827,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1,00	-	-	1,00
Total des dépenses de gestion courante		273 757,00	-	43 929,00	229 828,00
66	CHARGES FINANCIERES	118 931,97	-	4 000,00	114 931,97
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	41 667,00	-	-	41 667,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		434 355,97	-	47 929,00	386 426,97
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	202 100,00	-	22 122,00	179 978,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		202 100,00	-	22 122,00	179 978,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		636 455,97	-	70 051,00	566 404,97

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 500,00	-	-	2 500,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	560 449,97	-	74 651,57	485 798,40
Total des recettes de gestion courante		562 949,97	-	74 651,57	488 298,40
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	4 600,57	4 600,57
Total des recettes réelles de fonctionnement		562 949,97	-	70 051,00	492 898,97
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	73 506,00	-	-	73 506,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		73 506,00	-	-	73 506,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		636 455,97	-	70 051,00	566 404,97

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	440 057,00	-	99 850,00	340 207,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 500,00	-	4 395,00	87 895,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 461 000,00	-	887 500,00	573 500,00
Total des dépenses d'équipement		1 984 557,00	-	982 955,00	1 001 602,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	216 100,00	-	-	216 100,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 200 657,00	-	982 955,00	1 217 702,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	73 506,00	-	-	73 506,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		73 506,00	-	-	73 506,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	37 292,41	37 292,41
TOTAL		2 274 163,00	-	945 662,59	1 328 500,41

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	431 550,00	-	-	431 550,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 640 513,00	-	923 540,59	716 972,41
Total des recettes réelles d'investissement		2 072 063,00	-	923 540,59	1 148 522,41
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	202 100,00	-	22 122,00	179 978,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		202 100,00	-	22 122,00	179 978,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		2 274 163,00	-	945 662,59	1 328 500,41

La diminution des dépenses d'investissement sur le budget centre des congrès à hauteur de près de 1 M€ correspond à l'arrêt du projet de réhabilitation tel qu'il avait été défini initialement.

Le budget Equipements Intercommunaux

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	352 989,00	-	68 035,00	284 954,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	440 936,00	-	4 000,00	444 936,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 978,00	-	358,00	11 336,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		804 903,00	-	63 677,00	741 226,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	30 500,00	-	393,00	30 107,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		30 500,00	-	393,00	30 107,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		835 403,00	-	64 070,00	771 333,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	11 651,00	-	4 000,00	15 651,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	130 000,00	-	-	130 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	693 252,00	-	157 398,02	535 853,98
Total des recettes réelles de fonctionnement		834 903,00	-	153 398,02	681 504,98
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	500,00	-	357,00	857,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		500,00	-	357,00	857,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	88 971,02	88 971,02
TOTAL		835 403,00	-	64 070,00	771 333,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 000,00	2 194,55	97 512,10	185 706,65
Total des dépenses réelles d'investissement		86 000,00	2 194,55	97 512,10	185 706,65
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	500,00	-	357,00	857,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		500,00	-	357,00	857,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		86 500,00	2 194,55	97 869,10	186 563,65

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	42 101,00	-	42 101,00	-
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	13 899,00	2 291,73	-	16 190,73
Total des recettes réelles d'investissement		56 000,00	2 291,73	42 101,00	16 190,73
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	30 500,00	-	393,00	30 107,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		30 500,00	-	393,00	30 107,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	140 265,92	140 265,92
TOTAL		86 500,00	2 291,73	97 771,92	186 563,65

LES BUDGETS ANNEXES SPIC

Le budget Assainissement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 888 240,00	- 0,00	441 182,00	3 329 422,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	969 557,00	-	-	969 557,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	748 650,00	-	-	748 650,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	69 923,00	-	4 188,00	74 111,00
Total des dépenses de gestion courante		4 676 370,00	- 0,00	445 370,00	5 121 740,00
66	CHARGES FINANCIERES	81 752,44	-	4 470,61	86 223,05
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	229 000,00	-	500,00	229 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 987 122,44	- 0,00	450 340,61	5 437 463,05
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	99 258,56	-	1 481 428,33	1 580 686,89
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 390 361,00	-	28 778,00	1 361 583,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 489 619,56	-	1 452 650,33	2 942 269,89
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		6 476 742,00	- 0,00	1 902 990,94	8 379 732,94

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	38 550,00	-	-	38 550,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 073 150,00	-	-	6 073 150,00
73	IMPOTS ET TAXES	-	-	-	-
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	85 549,00	-	-	85 549,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 168,00	-	2 894,00	4 062,00
Total des recettes de gestion courante		6 198 417,00	-	2 894,00	6 201 311,00
76	PRODUITS FINANCIERES	29 079,00	-	-	29 079,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	192,00	192,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	20 000,00	-	-	20 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 247 496,00	-	3 086,00	6 250 582,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	229 246,00	-	70 000,00	299 246,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		229 246,00	-	70 000,00	299 246,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	1 829 904,94	1 829 904,94
TOTAL		6 476 742,00	-	1 902 990,94	8 379 732,94

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	419 815,00	-	3 600,00	423 415,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	172 692,00	-	-	172 692,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 963 774,00	-	-	1 963 774,00
Total des dépenses d'équipement		2 556 281,00	-	3 600,00	2 559 881,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	437 045,00	-	-	437 045,00
Total des dépenses financières		437 045,00	-	-	437 045,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers	-	-	-	-
Total des dépenses réelles d'investissement		2 993 326,00	-	3 600,00	2 996 926,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	229 246,00	-	70 000,00	299 246,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		229 246,00	-	70 000,00	299 246,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	109 315,40	109 315,40
TOTAL		3 222 572,00	-	182 915,40	3 405 487,40

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	50 000,00	-	-	50 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 516 644,44	-	1 382 650,33	133 994,11
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	3 600,00	3 600,00
Total des recettes d'équipement		1 566 644,44	-	1 379 050,33	187 594,11
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	99 256,00	-	-	99 256,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	-	-	109 315,40	109 315,40
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	67 052,00	-	-	67 052,00
Total des recettes financières		166 308,00	-	109 315,40	275 623,40
4582	Total des opérations pour compte de tiers	-	-	-	-
Total des recettes réelles d'investissement		1 732 952,44	-	1 269 734,93	463 217,51
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	99 258,56	-	1 481 428,33	1 580 686,89
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 390 361,00	-	28 778,00	1 361 583,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 489 619,56	-	1 452 650,33	2 942 269,89
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		3 222 572,00	-	182 915,40	3 405 487,40

Le budget Eau potable

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 971 640,00	- 0,00	419 957,00	4 391 597,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	429 601,00	-	-	429 601,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 249 250,00	-	-	1 249 250,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 705 204,00	-	49 000,00	1 656 204,00
Total des dépenses de gestion courante		7 355 695,00	- 0,00	370 957,00	7 726 652,00
66	CHARGES FINANCIERES	152 722,94	-	4 970,61	157 693,55
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	80 000,00	-	500,00	80 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 588 417,94	- 0,00	376 427,61	7 964 845,55
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	990 257,06	-	3 585 425,07	4 575 682,13
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	808 627,00	-	1 200,00	807 427,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 798 884,06	-	3 584 225,07	5 383 109,13
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		9 387 302,00	- 0,00	3 960 652,68	13 347 954,68

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	14 971,00	-	-	14 971,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	9 117 483,00	-	-	9 117 483,00
73	IMPOTS ET TAXES	-	-	-	-
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	13 810,00	-	-	13 810,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-	-	3 500,00	3 500,00
Total des recettes de gestion courante		9 146 264,00	-	3 500,00	9 149 764,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	1 721,00	1 721,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	30 000,00	-	51 000,00	81 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 176 264,00	-	56 221,00	9 232 485,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	211 038,00	-	3 374,00	214 412,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		211 038,00	-	3 374,00	214 412,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	3 901 057,68	3 901 057,68
TOTAL		9 387 302,00	-	3 960 652,68	13 347 954,68

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	106 721,00	-	-	106 721,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 873 773,00	-	190 000,00	2 683 773,00
Total des dépenses d'équipement		2 980 494,00	-	190 000,00	2 790 494,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	330 000,00	-	-	330 000,00
Total des dépenses financières		330 000,00	-	-	330 000,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers	-	-	-	-
Total des dépenses réelles d'investissement		3 310 494,00	-	190 000,00	3 120 494,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	211 038,00	-	3 374,00	214 412,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		211 038,00	-	3 374,00	214 412,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	66 819,70	66 819,70
TOTAL		3 521 532,00	-	119 806,30	3 401 725,70

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	50 000,00	-	-	50 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 585 944,94	-	1 585 944,94	-
Total des recettes d'équipement		1 635 944,94	-	1 585 944,94	50 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	86 703,00	-	-	86 703,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	-	-	66 819,70	66 819,70
Total des recettes financières		86 703,00	-	66 819,70	153 522,70
4582	Total des opérations pour compte de tiers	-	-	-	-
Total des recettes réelles d'investissement		1 722 647,94	-	1 519 125,24	203 522,70
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	990 257,06	-	3 585 425,07	4 575 682,13
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	808 627,00	-	1 200,00	807 427,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 798 884,06	-	3 584 225,07	5 383 109,13
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		3 521 532,00	-	2 065 099,83	5 586 631,83

A l'issue de la Décision Modificative et la reprise des résultats 2013, le budget eau potable est en situation de suréquilibre d'investissement à hauteur de 2 184 906,13 €.

Le budget Déchets ménagers

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 837 889,00	-	233 075,85	8 070 964,85
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 075 968,00	-	-	1 075 968,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	222 428,00	-	-	222 428,00
Total des dépenses de gestion courante		9 136 285,00	-	233 075,85	9 369 360,85
66	CHARGES FINANCIERES	139 629,11	-	3 000,00	142 629,11
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	122 000,00	-	20 500,00	142 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 397 914,11	-	256 575,85	9 654 489,96
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	74 313,89	-	13 448,95	60 864,94
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	863 323,00	-	2 458,00	865 781,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		937 636,89	-	10 990,95	926 645,94
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		10 335 551,00	-	245 584,90	10 581 135,90
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	87 388,00	-	-	87 388,00
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES				
70	DIVERSES	8 645 000,00	-	76 900,00	8 721 900,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 055 000,00	-	200 000,00	855 000,00
Total des recettes de gestion courante		9 787 388,00	-	123 100,00	9 664 288,00
76	PRODUITS FINANCIERS	49 939,00	-	-	49 939,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	359 994,00	-	5 497,00	365 491,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	56 000,00	-	-	56 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 253 321,00	-	117 603,00	10 135 718,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	82 230,00	-	957,00	83 187,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		82 230,00	-	957,00	83 187,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	362 230,90	362 230,90
TOTAL		10 335 551,00	-	245 584,90	10 581 135,90

Les recettes de la section de fonctionnement diminuent en raison d'une baisse des tonnages à valoriser et de la recette éco-emballages attendue.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 000,00	-	20 000,00	70 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	737 838,89	39 819,50	756 123,65	1 533 782,04
Total des dépenses d'équipement		787 838,89	39 819,50	776 123,65	1 603 782,04
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	190 795,00	-	-	190 795,00
Total des dépenses financières		190 795,00	-	-	190 795,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers	-	-	-	-
Total des dépenses réelles d'investissement		978 633,89	39 819,50	776 123,65	1 794 577,04
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	82 230,00	-	957,00	83 187,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		82 230,00	-	957,00	83 187,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		1 060 863,89	39 819,50	777 080,65	1 877 764,04
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	23 138,00	19 231,71	-	42 369,71
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	100 089,00	-	-	100 089,00
Total des recettes réelles d'investissement		123 227,00	19 231,71	-	142 458,71
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	74 313,89	-	13 448,95	60 864,94
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	863 323,00	-	2 458,00	865 781,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		937 636,89	-	10 990,95	926 645,94
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	808 659,39	808 659,39
TOTAL		1 060 863,89	19 231,71	797 668,44	1 877 764,04

Le budget Réseau de chaleur à base d'énergie renouvelable

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	112 270,00	-	16 280,00	95 990,00
Total des dépenses de gestion courante		112 271,00	-	16 280,00	95 991,00
66	CHARGES FINANCIERES	13 060,86	-	5 029,72	18 090,58
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	500,00	500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		125 331,86	-	10 750,28	114 581,58
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	43 500,00	-	444,00	43 056,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		43 500,00	-	444,00	43 056,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	179 022,72	179 022,72
TOTAL		168 831,86	-	167 828,44	336 660,30

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	50 000,00	-	-	50 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-	-	64,00	64,00
Total des recettes de gestion courante		50 000,00	-	64,00	50 064,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	116 897,86	-	167 764,44	284 662,30
Total des recettes réelles de fonctionnement		166 897,86	-	167 828,44	334 726,30
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 934,00	-	-	1 934,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 934,00	-	-	1 934,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		168 831,86	-	167 828,44	336 660,30

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	86 486,00	-	-	86 486,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	812 079,00	-	-	812 079,00
Total des dépenses d'équipement		898 565,00	-	-	898 565,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	19 895,00	-	-	19 895,00
Total des dépenses financières		19 895,00	-	-	19 895,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers	-	-	-	-
Total des dépenses réelles d'investissement		918 460,00	-	-	918 460,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 934,00	-	-	1 934,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 934,00	-	-	1 934,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	132 116,73	132 116,73
TOTAL		920 394,00	-	132 116,73	1 052 510,73

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	BP 2014	RAR	DM1 2014	Total 2014
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	499 934,00	-	-	499 934,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	376 960,00	-	132 560,73	509 520,73
Total des recettes réelles d'investissement		876 894,00	-	132 560,73	1 009 454,73
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	43 500,00	-	444,00	43 056,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		43 500,00	-	444,00	43 056,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	-	-
TOTAL		920 394,00	-	132 116,73	1 052 510,73

La reprise des résultats du compte administratif 2013, la répartition actualisée des frais de gestion refacturés du budget principal vers les autres budgets du Sicoval et l'ajustement des AP/CP font l'objet de 3 autres notes.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide :

- d'approuver la décision modificative n°1 de 2014 telle que détaillée dans les tableaux annexés ci-après conformes à la réglementation.

TITRE Les autorisations de programmes 2014 - Décision modificative N°1 (actualisation)

N° DELIBERATION 2014-10-06

REDACTEUR DAF

DATE CONSEIL 6 octobre 2014

DATE PREFECTURE **30 octobre 2014**

VISAS

DECISION

Monsieur le président rappelle que le Sicoval gère une partie de ses investissements sous la forme d'AP/CP afin de disposer d'un outil de suivi performant compte tenu de la pluriannualité des opérations concernées.

En effet, cette procédure permet à la communauté d'agglomération de ne pas faire supporter à son budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais seules les dépenses à régler au cours de l'exercice. Elle vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la lisibilité des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes. Chaque autorisation de programme comporte la réalisation prévisionnelle par exercice des crédits de paiement. La somme des crédits de paiement doit être égale au montant de l'autorisation de programme.

Les opérations pouvant faire l'objet d'une procédure d'AP/CP correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la communauté d'agglomération ou à des subventions versées à des tiers.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement. Toute modification ou ajustement des AP/CP se fait par délibération du conseil communautaire.

Monsieur le président expose le tableau détaillé ci-joint qui propose pour chaque budget les ajustements des autorisations de programmes à inscrire à la Décision Modificative n°1 de 2014.

Les AP actuelles couvrent la période de 2012 à 2014.

Il est proposé de modifier le montant des CP 2014 de certains programmes existants en fonction des besoins recensés.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide :

- de voter les modifications de crédits des AP/CP pour la période 2012-2014, dont le détail est repris sur les tableaux joints en annexe ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document y afférent

TITRE Amortissement des immobilisations

N° DELIBERATION 2014-10-07

REDACTEUR DAF

DATE CONSEIL 6 octobre 2014

DATE PREFECTURE 30 octobre 2014

VISAS

DECISION

Monsieur le président rappelle qu'à chaque renouvellement des instances décisionnelles, il convient de délibérer sur les méthodes comptables.

Conformément aux nomenclatures budgétaires et comptables (M14, M4X) et aux articles L2321-2-27 et R2321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale dont la population est supérieure à 3 500 habitants sont tenus à l'amortissement des biens.

Monsieur le président expose les durées d'amortissement proposées :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Nature comptable	Durée
Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	202	10 ans
Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion (non suivis de réalisation)	203 ...	5 ans
Subventions d'équipement versées - Biens mobiliers, matériel et études	204 ...	5 ans
Subventions d'équipement versées - Bâtiments et installations	204 ...	15 ans
Subventions d'équipement versées - Projets d'infrastructures d'intérêt national	204 ...	30 ans
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	205 ...	3 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Nature comptable	Durée
Plantations d'arbres et d'arbustes	2121	10 ans
Autres agencements et aménagements de terrains	2128	15 ans
Immeubles de rapport et leurs aménagements	2132, 2135	20 ans
Bâtiment du centre de congrès	2132	30 ans
Construction sur sol d'autrui	214...	10 ans
Installations de voirie	2152	20 ans
Gros matériel et outillage technique, incendie	215...	10 ans
Petit matériel et outillage technique, incendie	215...	3 ans
Matériel roulant - autocar, camions, tracteurs, véhicules industriels	2182, 21571	8 ans

Matériel roulant - véhicules légers	2182	5 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	2181	3 ans
Matériel du bureau et matériel informatique	2183	3 ans
Coffres forts	2183	20 ans
Mobilier	2184	7 ans
Autres immobilisations corporelles	2188	10 ans

AMORTISSEMENTS SPECIFIQUES AUX BUDGETS ANNEXES EAU, ASSAINISSEMENT, DECHETS, RESEAU CHALEUR BOIS

	Nature comptable	Durée
Constructions - bâtiments durables	213 ...	50 ans
Constructions - bâtiments légers, abris	213 ...	10 ans
Agencements et aménagements de bâtiments	2135	15 ans
Ouvrage de génie civil -captage, transport et traitement de l'eau potable	21311	30 ans
Installation de traitement d'eau potable hors génie civil	21351	15 ans
Stations d'épurations - Ouvrages lourds de génie civil	21311	50 ans
Stations d'épurations - Ouvrages courants de génie civil	21351	25 ans
Installations et réseaux d'eau et d'assainissement	2153 ...	50 ans
Installations et réseaux de chaleur	2153	15 ans
Compteurs, pompes, appareils électromécaniques, installation de chauffage, de ventilation	2156 ...	10 ans
Organes de régulations (électronique, capteurs...)	2156 ...	6 ans
Matériel et outillage technique spécifique (bacs, caissettes budget Déchets)	215...	10 ans

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide :

- d'approuver les durées d'amortissement indiquées ci-dessus.

TITRE Affectation du résultat 2013

N° DELIBERATION 2014-10-08

REDACTEUR DAF

DATE CONSEIL 6 octobre 2014

DATE PREFECTURE 30 octobre 2014

VISAS

DECISION

Monsieur le président rappelle que pour faire suite à l'adoption du compte administratif en juillet dernier, il convient réglementairement de procéder à l'affectation du résultat 2013.

Monsieur le président expose les faits :

Budget 01 principal

Le compte administratif 2013 fait apparaître en :

Section de fonctionnement

- Résultat excédentaire : 3 213 211,43 €

Section d'investissement

- Résultat déficitaire : -1 888 258,81 €

Constatant sur la section d'investissement que :

- Les restes à réaliser sont de 4 164 275,27 €

Il est proposé un report sur le budget 2014 comme suit :

- Au report en investissement, au compte 001 = -1 888 258,81€ €
- Au report en fonctionnement, au compte 002 = 3 213 211,43€ €

Budget 02 pépinières

Le compte administratif 2013 fait apparaître en :

Section de fonctionnement

- Résultat : 0 €

Section d'investissement

- Résultat excédentaire : 2 339 840,04€

Constatant sur la section d'investissement que :

- Les restes à réaliser sont de -2 397 657,19€

Il est proposé un report sur le budget 2014 comme suit :

- Au report en investissement, au compte 001 = 2 339 840,04 €
- Au report en fonctionnement, au compte 002 = 0 €

Budget 03 ZAC

Le compte administratif 2013 fait apparaître en :

Section de fonctionnement

- Résultat : 0 €

Section d'investissement

- Résultat excédentaire : 301 895,14 €

Constatant sur la section d'investissement que :

- Les restes à réaliser sont de 0 €

Il est proposé un report sur le budget 2014 comme suit :

- Au report en investissement, au compte 001 = 301 895,14 €
- Au report en fonctionnement, au compte 002 = 0 €

Budget 04 transport

Le compte administratif 2013 fait apparaître en :

Section de fonctionnement

- Résultat : 0 €

Section d'investissement

- Résultat : 0 €

Il n'y a pas de report sur ce budget.

Budget 05 emploi - formation

Le compte administratif 2013 fait apparaître en :

Section de fonctionnement

- Résultat : 0 €

Section d'investissement

- Résultat excédentaire : 6 568,91 €

Constatant sur la section d'investissement que :

- Les restes à réaliser sont de -6 352,62 €

Il est proposé un report sur le budget 2014 comme suit :

- Au report en investissement, au compte 001 = 6 568,91 €
- Au report en fonctionnement, au compte 002 = 0 €

Budget 06 équipements intercommunaux

Le compte administratif 2013 fait apparaître en :

Section de fonctionnement

- Résultat excédentaire : 88 971,02 €

Section d'investissement

- Résultat excédentaire : 140 265,92 €

Constatant sur la section d'investissement que :

- Les restes à réaliser sont de 97,18 €

Il est proposé un report sur le budget 2014 comme suit :

- Au report en investissement, au compte 001 = 140 265,92 €
- Au report en fonctionnement, au compte 002 = 88 971,02 €

Budget 07 assainissement

Le compte administratif 2013 fait apparaître en :

Section de fonctionnement

- Résultat excédentaire : 1 939 220,34 €

Section d'investissement

- Résultat déficitaire : -109 315,40 €

Constatant sur la section d'investissement que :

- Les restes à réaliser sont de 0 €
- et que le résultat est de : -109 315,40 €

Il existe donc un besoin de financement sur la section d'investissement de -109 315,40 €

Il est proposé une affectation du résultat sur le budget 2014 comme suit :

- Au financement de l'investissement, au compte 1068 = 109 315,40 €
- Au report en fonctionnement, au compte 002 = 1 829 904,94 €.

Budget 08 eau

Le compte administratif 2013 fait apparaître en :

Section de fonctionnement

- Résultat excédentaire : 3 967 877,38 €

Section d'investissement

- Résultat déficitaire : -66 819,70 €

Constatant sur la section d'investissement que :

- Les restes à réaliser sont de 0 €
- et que le résultat est de : -66 819,70 €

Il existe donc un besoin de financement sur la section d'investissement de -66 819,70 €.

Il est proposé une affectation du résultat sur le budget 2014 comme suit :

- Au financement de l'investissement, au compte 1068 = 66 819,70 €
- Au report en fonctionnement, au compte 002 = 3 901 057,68 €.

Budget 49 déchets

Le compte administratif 2013 fait apparaître en :

Section de fonctionnement

- Résultat excédentaire : 362 230,90 €

Section d'investissement

- Résultat excédentaire : 808 659,39 €

Constatant sur la section d'investissement que :

- Les restes à réaliser sont de -20 587,79 €

Il est proposé un report sur le budget 2014 comme suit :

- Au report en investissement, au compte 001 = 808 659,39 €
- Au report en fonctionnement, au compte 002 = 362 230,90 €

Budget 10 réseau chaleur

Le compte administratif 2013 fait apparaître en :

Section de fonctionnement

- Résultat déficitaire : -179 022,72 €

Section d'investissement

- Résultat déficitaire : -132 116,73 €

Constatant sur la section d'investissement que :

- Les restes à réaliser sont de 0 €

Il est proposé un report sur le budget 2014 comme suit :

- Au report en investissement, au compte 001 = -132 116,73 €
- Au report en fonctionnement, au compte 002 = -179 022,72 €

Budget 11 centre de congrès

Le compte administratif 2013 fait apparaître en :

Section de fonctionnement

- Résultat : 0 €

Section d'investissement

- Résultat déficitaire : -37 292,41 €

Constatant sur la section d'investissement que :

- Les restes à réaliser sont de 0 €

Il est proposé un report sur le budget 2014 comme suit :

- Au report en investissement, au compte 001 = -37 292,41 €
- Au report en fonctionnement, au compte 002 = 0 €

Les résultats constatés seront reportés et affectés tels que détaillés ci-dessus et dans le tableau joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide :

- de voter l'affectation de ces résultats sur le budget 2014 telle que présentée ci-dessus et dans le tableau joint en annexe.

TITRE Participation des budgets annexes aux frais de gestion 2013

N° DELIBERATION 2014-10-09

REDACTEUR DAF

DATE CONSEIL 6 octobre 2014

DATE PREFECTURE 7 octobre 2014

VISAS

DECISION

Monsieur le président rappelle que les budgets annexes participent à l'ensemble des frais généraux de la structure. Ces frais sont facturés sur l'exercice N après arrêté des comptes de l'exercice N-1 (compte administratif 2013 adopté le 7/07/2014).

Monsieur le président fait un exposé des faits :

1/ L'assiette :

Les frais généraux indirects partagés par tous les budgets (assiette commune des prestations facturées)

- les services centraux (masse salariale) : ressources humaines, commande publique, finances, comptabilité générale, services techniques, juridique et communication ;
- les frais liés à la ligne de trésorerie ;
- les frais généraux de structure.

Les frais généraux directement affectés à certains budgets :

- MCEF (maison commune emploi formation) imputable au budget « Formation » selon la clé de répartition nombre de m² occupés par le service.
- Diverses dépenses directement imputables aux budgets annexes (coûts des moyens d'impression, de téléphonie et de location de locaux).
- Enfin, les frais du personnel de la cellule Recouvrement (facturation), sont imputés uniquement sur les budgets SPIC (une partie restant toutefois au budget principal du Sicoval).

2/ La méthode

Après avoir utilisé une comptabilité analytique très détaillée ces dernières années, le mode de calcul pour la ventilation de ces frais a été revu afin d'asseoir la répartition sur une clé plus stable d'une année sur l'autre, à savoir le poids global des frais généraux sur les dépenses réelles de fonctionnement, décomposé comme suit :

Frais généraux indirects partagés tous budgets [6 128 220 €]
÷
total des dépenses réelles de fonctionnement des 14 budgets Sicoval et CIAS [124 935 957 €]
=
4,91%

Par ailleurs, il est proposé d'apporter une **décôte de 30 % pour les SPIC externalisant leur exploitation**, et qui de ce fait impactent moins les services supports tels que RH, comptabilité ou bâtiments.

Les frais de gestion calculés pour l'année 2013 s'élèvent à 6.589.049 € au total (y compris 195 981 € cellule recouvrement/facturation, 219 458 € frais directs et 45 390 € MCEF).

Budgets annexes	Frais 2012 mandatés	Frais 2013 calculés (4,91% des DRF)	frais décôtés de 30% pour les SPIC externalisés	Frais 2013 définitifs
Budget pépinières	88 926	112 838		112 838
Budget ZAC	303 071	372 602		372 602
Budget BAIE	99 092	76 803		76 803
Budget 4 Co	95 544	40 465		40 465
Budget Assainissement	472 671	290 182		290 182
Budget Eau	206 911	469 957	328 970	328 970
Budget Déchets	344 186	545 021	381 515	381 515
Budget Réseau Chaleur	1 869	5 120		5 120
Budget Centre de Congrès	-	36 071		36 071
CIAS Budget Principal	545 271	923 648		923 648
CIAS Budget SSIAD	39 761	35 909		35 909
CIAS Budget SAD	116 842	128 068		128 068
TOTAL PARTICIPATION	2 314 144	3 036 684		2 732 191

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide :

- d'approuver la répartition des frais de structure 2013 sur les budgets annexes, établie selon les critères énoncés ci-avant, y compris décote de 30% pour les SPIC externalisés, telle que détaillée dans le tableau ci-dessus,
- d'inscrire les crédits nécessaires à la décision modificative n° 1 de 2014.

RESSOURCES HUMAINES

TITRE Création de 2 postes d'apprentis au service espaces Naturels et Paysagers

N° DELIBERATION 2014-10-03

REDACTEUR DRH

DATE CONSEIL 6 octobre 2014

DATE PREFECTURE 7 octobre 2014

VISAS

DECISION

Monsieur le président rappelle que la loi n°97-940 du 16 octobre 1997 relative au développement d'activités pour l'emploi des jeunes a pérennisé la possibilité pour une collectivité territoriale d'avoir recours au contrat d'apprentissage. L'apprentissage a pour objectif de donner à des personnes une formation générale, théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme.

Par la délibération n°2012-11-24, le conseil de communauté du Sicoval a ainsi approuvé la création d'un contrat d'apprentissage aménagement paysagers d'un niveau BTS, affecté auprès du chef de service. Ce contrat vient de prendre fin au 31/08/2014 et la DEP demande donc son renouvellement afin de poursuivre l'action entamée.

Le recrutement d'un agent des espaces paysagers dans la cadre d'un contrat d'apprentissage s'inscrit dans la politique d'agenda 21 du Sicoval et en particulier de l'opération 19 intitulée : « préserver et développer la biodiversité présente sur le territoire ».

Monsieur le président expose qu'au vu du contexte actuel de la cellule espaces verts, la priorité serait que ce contrat soit remplacé par un contrat d'apprentissage sur le terrain.

En effet, la cellule espaces verts doit aujourd'hui faire face à une montée en charge de l'activité (en 2002 : 35 ha à entretenir pour 12 agents, en 2014 70 ha pour 9 agents) avec des effectifs restreints : 3 agents ne peuvent plus assurer leurs missions sur le terrain pour raisons médicales. Le nombre de saisonniers a été réduit de 8 à 6 cet été.

Dans cette hypothèse, il ne serait plus possible pour le chef de service de répondre aux sollicitations des services internes du Sicoval et des communes dans le cadre des programmes de conception paysagère, d'autant plus qu'il a pris également en charge les missions précédemment dévolues au chef de service rivières et randonnées suite à son départ auprès d'une commune du Sicoval.

Néanmoins, les prestations de conception paysagère à réaliser sur les zones d'aménagement du Sicoval ou pour le compte des communes font l'objet de facturation quand elles sont externalisées. Il pourrait donc être envisagé de rembourser les frais de recrutement d'un contrat d'apprentissage niveau BTS permettant de seconder le chef de service architecte paysager par la facturation de ces prestations.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté :

- approuve la création d'un nouveau contrat d'apprentissage comme agent de terrain des espaces paysagers (entretien paysager, préservation de la qualité des sites et prévention des risques, entretien des équipements), pour une période de 2 ans.

- renouvèle le contrat d'apprentissage niveau BTS intitulé Aménagement paysager (niveau III) afin de seconder le chef de service pour une période de 2 ans dans le cadre de la poursuite des conceptions paysagères moyennant facturation

- autorise le président ou son représentant à signer les actes afférents

Indique que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget primitif 2014 (budget principal et budgets annexes).

ADMINISTRATION GENERALE

TITRE Règlement intérieur de la Communauté d'agglomération du Sicoval

N° DELIBERATION 2014-10-11

REDACTEUR DAF

DATE CONSEIL 6 octobre 2014

DATE PREFECTURE 17 octobre 2014

VISAS

DECISION

Monsieur le président rappelle que lors de sa séance du 18 avril 2014, le Conseil de Communauté a été renouvelé.

L'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le règlement intérieur de l'assemblée délibérante doit être validé dans les 6 mois qui suivent l'instauration d'une nouvelle assemblée.

Monsieur le président expose que par rapport au règlement adopté en octobre 2008, des modifications ont été apportées.

Elles sont de plusieurs ordres :

- en fonction de l'évolution de la réglementation : ainsi toutes les références faites au terme de « délégué communautaire » ont été remplacées par « conseillers communautaires ».
- pour tenir compte des évolutions en cours sur les modalités d'envoi des dossiers des séances : l'indication de « tout moyen électronique dûment autorisé par la réglementation en vigueur » permettra de faire évoluer le moyen de convocation en cours de mandat sans modification ultérieure du règlement
- l'horaire des séances a été modifié à 20h30 conformément à la décision prise en séance du 8 septembre 2014
- l'inscription de motions ou vœux doit faire l'objet d'un examen en Bureau avant son inscription à l'ordre du jour du Conseil
- l'accès aux documents préparatoires fait désormais référence à l'extranet des élus qui n'existait pas en 2008 lors de la rédaction du dernier règlement
- la constitution des groupes et commissions fait référence à la délibération prise lors de la séance du 7 juillet et reprend les règles de composition pour les conseillers communautaires et les conseillers municipaux.
- le rythme des commissions et groupes est laissé à l'appréciation de chaque commission.
- la composition du Bureau est modifiée pour tenir compte de la création de membres associés au Bureau
- les règles de pouvoirs sont précisées pour tenir compte de l'évolution réglementaire pour les communes de moins de 1000 habitants et la création des suppléants.
- le déroulement de la séance est modifié en ce sens que tous les points de l'ordre du jour sont portés au débat et au vote formel
- l'organisation des débats est précisée notamment sur les prises de parole
- les modalités de votes sont modifiées avec passage au vote électronique

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide :

- d'entériner ces modifications et d'adopter le nouveau règlement intérieur du Conseil de Communauté du Sicoval.